

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés:** Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

**Absents:**

Objet: Décision Modificative n° 1

Afin d'ajuster les comptes sur le résultat de fonctionnement du compte administratif 2020, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

**FONCTIONNEMENT :**

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		430 077.41
60623	Alimentation	15 000.00	
617	Études et recherches	60 000.00	
6281	Concours divers	10 000.00	
6454	Cotisation aux ASSEDIC	30 000.00	
6488	Autres charges	300 000.00	
65888	Autres charge diverses de gestion courante	15 077.41	
<b>TOTAL :</b>		<b>430 077.41</b>	<b>430 077.41</b>

Le Président propose à l'assemblée de voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- vote les crédits indiqués ci-dessus
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers

Le Président,

Jean ARCAS

